

## **SEANCE DU 15 FEVRIER 2021**

L'an deux mil vingt-et-un et le lundi quinze février, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 09/02/2021 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT.

Absent : Denis SALLÉ donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques PANTIGNY.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 13/01/2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **Délibérations :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le projet d'installation de bornes de recharge VAE au camping de La Blardière et AUTORISE M. le Maire à adresser une demande de fonds de concours à la CCTVI
- VOTE le montant de 100 euros pour une aide financière au Centre de formation d'apprentis CECOF
- ATTRIBUE les lots du marché public de la tranche 5 de l'aménagement du centre-bourg :
  - le lot 1 (voirie et réseaux) à la société EUROVIA pour un montant de 143 099.60 € HT
  - le lot 2 (bétons et mobilier) à la société REFERENCE SOL pour un montant de 44 249.90 € HT
  - le lot 3 (espaces verts) à la société IDVERDE pour un montant de 42 900.00 € HT
- DECIDE d'engager la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU (copie de la délibération complète ci-jointe)
- CRÉE un emploi permanent de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet en remplacement du poste de rédacteur 1<sup>ère</sup> classe.

### **Informations et questions diverses**

- M. le Maire fait un retour sur la distribution des colis aux personnes âgées. M. JOUANNEAU transmet les remerciements reçus de la part des destinataires.
- La distribution des sacs jaunes pour ordures ménagères aura lieu les 20/02/2021 et 27/02/2021 de 9h à 12h dans le local situé près de l'entrée de l'agence postale.
- M. le Maire transmet aux conseillers un courrier de M. RENOUX.
- Le rapport d'activité du SDIS est à la disposition de chacun à la mairie.
- M. COTRET prévoit que le prochain « Petit journal » paraîtra début avril.
- M. PELLERIN signale que le site internet de la commune est de nouveau en ligne.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h45.

Affiché le 16/02/2021 Transmis à la préfecture le 16/02/2021
---